

DEMI-POSTE DE CPD LANGUE ET CULTURE REGIONALE « OCCITAN »: MISSIONS ET PROFIL

1 – LE POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Intitulé : demi-poste de Conseiller Pédagogique Départemental en Langue et culture régionale « OCCITAN » + demi-service à définir - Lieu de rattachement : La Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège (FOIX) pour le CPD ; - Secteur d'intervention : Le département - Public concerné : Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires d'un CAFIPEMF Option Langues et Cultures Régionales ou, à défaut, titulaires du CAFIPEMF généraliste et de l'habilitation définitive en occitan
2 – MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la fonction de conseiller technique auprès de l'Inspectrice d'académie • Mettre en œuvre la politique départementale pour structurer et développer l'enseignement de la langue et culture régionales (occitan) dans le 1^{er} degré ; • Contribuer à la mise en œuvre et au développement des différentes modalités d'enseignement de l'occitan définies dans le « Programme de référence pour le développement de l'enseignement de la langue et de la culture occitanes (2009-2015) ». • Promouvoir l'émergence de nouveaux sites d'enseignement (information des équipes pédagogiques et des parents, communication avec les partenaires,...) • Assurer l'accompagnement (didactique et pédagogique) des maîtres et des équipes engagés dans l'enseignement de la langue et culture régionales ; • Impulser, développer et accompagner des projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles ; • Favoriser la continuité des enseignements et des apprentissages au sein de l'école primaire et avec le collège, en élaborant et mettant en œuvre, de manière conjointe et cohérente, des actions (liaison inter cycles, projet d'école, liaison école - collège, projet commun,...) et des outils (livret scolaire, protocole d'évaluation, portfolio,...) • Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation initiale et continue dans le cadre du PDF (stages, animations pédagogiques, ateliers, ...) • Participer à la création d'outils à destination des enseignants - Concevoir et mettre en œuvre des outils de pilotage (bases de données, enquêtes, état des lieux,...) - Collaborer avec le CDDP ou le CRDP ; • Organiser et mettre en œuvre la certification des enseignants (habilitation) ; • Participer au développement des relations avec les partenaires (parents, associations, collectivités territoriales,...)
4 – QUALITES REQUISES	<p>Le CPD devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de compétences didactiques et pédagogiques affirmées dans tous les domaines disciplinaires, et particulièrement dans celui de l'enseignement des langues vivantes régionales (maîtrise des compétences de niveau C1 en langue régionale occitane) ; - de solides compétences méthodologiques (analyse, conception, organisation,...) ; - de réelles capacités de communication, d'animation, de coopération, d'initiatives et d'innovation ; - de maîtrise de l'outil informatique.

Personne en charge du dossier : **M. GELDHOF Thierry**

IEN SAINT LIZIER Ariège Ouest

Tél : 05.67.76.52.91

Textes de référence : circulaire nationale C2001-167 relative aux modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire (BO n° 33 du 13/09/2001) - <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010913/MENE0101626C.htm> -, précisée par la circulaire et le programme académiques pour l'enseignement de l'occitan du 20 mai 2009 - http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/IMG/pdf/circulaire_rectorale_2009.pdf